

ACÉBAC *En bref*

Volume XXV, n° 1
Mars 2018

Le mot du président

Chères membres,
Chers membres,

Nous voici bien engagés en 2018, une année pour célébrer les 75 ans de notre association! Les préparatifs du congrès vont bon train, comme vous avez pu le constater par l'envoi du programme, les informations logistiques et l'invitation à s'inscrire. Nos collègues de la Société canadienne de théologie et même des collègues des arts et des sciences humaines se joindront à nous pour souligner l'événement, en réfléchissant ensemble sur le thème rassembleur d'**Arts, Bible et théologie** que nous avons retenu pour l'occasion. Comment ne pas les accueillir en grand nombre? Soyons présents et trinquons à l'avenir des études bibliques, dans cette belle langue et dans notre coin de pays!

L'Université de Montréal et l'Université Laval ont toutes deux ouvert cette année des postes en exégèse biblique. En dépit des aléas de fréquentation et de réception de l'offre universitaire, à travers la transformation et l'adaptation des institutions porteuses aux changements sociétaux d'aujourd'hui, voyons ces nouvelles comme un signe de la ténacité et de la vivacité de l'exégèse francophone d'ici.

Notre prochain rendez-vous sera l'occasion de revoir – espérons-le – des visages chers qui ont marqué la vie de notre association, de connaître les nouveaux visages qui se joignent à nous pour relever ensemble les défis qui nous attendent, et de se reconnaître toutes et tous liés par cette passion commune pour la Bible.

Cette année, votre exécutif vous propose de célébrer la contribution exceptionnelle de Jean Duhaime, professeur retraité de l'Université de Montréal, et toujours actif au sein de notre association, en le reconnaissant comme membre émérite. Votre exécutif vous propose également de revoir nos constitutions et règlements et d'adhérer à la Corporation canadienne des sciences religieuses (CCSR/CCRS). Votre présence à l'Assemblée générale cette année peut faire toute la différence pour l'avenir de notre association. Soyez des nôtres!

Longue vie à l'ACÉBAC!

Rodolfo Felices Luna

Nouvelles des membres

Sébastien Doane a défendu sa thèse avec succès le 13 février 2018 à l'Université Laval. Le titre: Analyse de la réponse du lecteur au récit des origines de Jésus en Mt 1-2. Directeur : Robert Hurley. Évaluateur externe : Geert Van Oyen.



Sébastien Doane a été engagé comme professeur d'études bibliques à l'Université Laval. Il est titulaire de la Chaire de leadership en enseignement Marcelle Mallet en exégèse biblique dont le lancement a eu lieu le 2 mars. Cet événement est décrit dans cet article du journal le fil. <https://www.lefil.ulaval.ca/questions-profondes-reelle-sagesse/>

La photo montre Sébastien, entouré de professeurs de la faculté ainsi que la représentante des Sœurs de la Charité de Québec qui financent cette chaire.

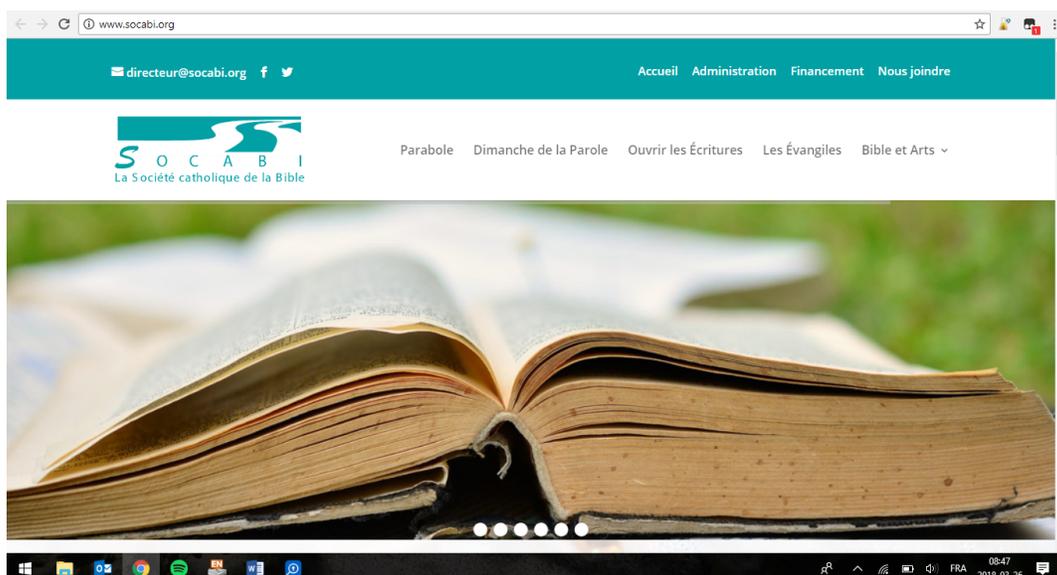
Les actes du premier congrès commun ACEBAC/SCT viennent d'être publiés dans le dernier numéro de la revue *Théoforum*, vol. 47 no 1 / 2016-2017. Les membres en recevront un exemplaire (lors du congrès de juin ou par la poste).

Le prix de l'ACEBAC 2017 a été décerné à Sébastien Doane pour le texte intitulé : « Qui a dit qu'il s'appellera Nazôreen? Analyse des effets de la « citation » en Mt 2,23 ». Les étudiants.es ont jusqu'au 30 juin 2018 pour participer au concours en envoyant un manuscrit par courriel à Rodolfo Felices Luna. rfluna@ost.edu

Donnez-nous de vos nouvelles pour qu'on puisse les partager!

SOCABI a un nouveau site web

Le 19 janvier, SOCABI mettait en ligne son tout nouveau site web, afin de mettre en valeur les différentes ressources qu'elle offre, telles que la revue *Parabole*, le parcours *Ouvrir les Écritures*, les démarches du *Dimanche de la Parole* et le projet *Bible et arts*. À mettre dans vos favoris : www.socabi.org.



Dans la lettre apostolique *Misericordia et misera*, qui marquait la fin de l'année de la miséricorde, le pape François exprimait le souhait que soit mis en place un Dimanche de la Parole lors duquel les communautés chrétiennes seraient appelées à renouveler leur engagement à diffuser, faire connaître et approfondir l'Écriture sainte. SOCABI a relevé le défi et préparé quatre démarches qui s'adressent aux responsables de l'animation pastorale et à toute personne, communauté religieuse, groupe de partage, individu, famille, qui désirent méditer, comprendre, célébrer et témoigner de la miséricorde de Dieu. Il s'agit de quatre approches différentes et complémentaires qui répondent à des besoins spécifiques. Ainsi tout un chacun y trouvera la démarche qui correspond le mieux à ses besoins. On y retrouve : • une approche priante individuelle, • une approche familiale, • une approche spirituelle pour petit groupe, • une approche analytique pour grand groupe. Toutes les approches sont disponibles sur www.socabi.org/dimanche-de-la-parole/ À faire connaître auprès de vos communautés!

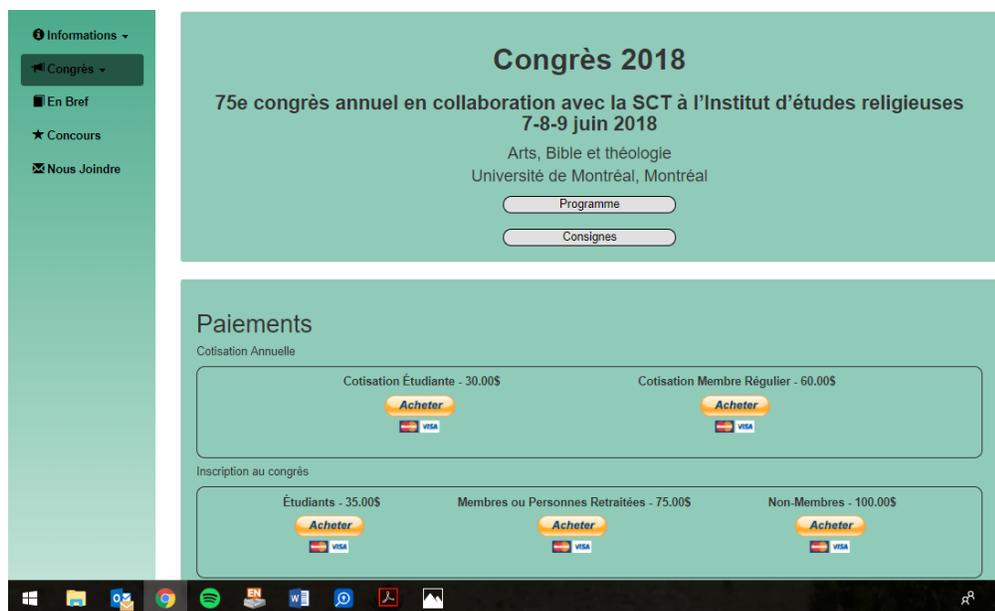
Congrès du 75^e

Le congrès se déroulera du 7-8-9 juin 2017 à l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal. Il aura pour thème « Arts, Bible et théologie ». Le programme et les consignes se trouvent sur la page du congrès.

Pour vous inscrire, vous devez utiliser le site internet de l'ACEBAC pour faire un paiement PayPal pour le congrès et pour payer votre cotisation annuelle de membre. http://www.acebac.org/prochain_congres.html

La date limite d'inscription est le 30 avril 2018.

Les inscriptions faites sur place le seront au prix des non-membres.



Au plaisir de vous y voir.

Modifications de nos constitutions et règlements

À la prochaine Assemblée générale, l'exécutif proposera des modifications aux constitutions et règlements. L'objectif est de rapprocher le texte de la pratique et de simplifier la gestion de l'association. Ces propositions pourront être amendées lors de l'Assemblée générale.

Constitutions :

Article 2 : Comme organisation religieuse et scientifique à but non lucratif, cette association se propose

Modification : enlever le mot « religieuse »

Les comités Article VI.

Section 1

Il y aura un Comité d'acceptation composé de trois membres élus à chaque année par l'Assemblée générale. Ce comité recevra au moins quinze jours avant la tenue du congrès annuel les candidatures des personnes voulant devenir membres de l'Association, portera un jugement sur elles et présentera un rapport à l'Assemblée générale qui acceptera ou refusera les candidatures.

Modification

Il y aura un Comité d'acceptation composé de **deux membres sollicités par l'exécutif au début du congrès**. Il portera un jugement sur les candidatures des personnes voulant devenir membres de l'Association et présentera un rapport à l'Assemblée générale qui acceptera ou refusera les candidatures.

Section 2

Il y aura un Comité de mises en candidatures composé de deux membres élus au début des congrès. Ce comité recevra les mises en candidatures des personnes appelées à être élues officiers de l'Association. Il présentera un rapport à l'Assemblée générale. Toutefois, les mises en candidatures proposées, appuyées et acceptées lors de l'Assemblée générale valent aussi.

Modification

Il y aura un Comité de mises en candidatures composé de deux membres **sollicités par l'exécutif** au début des congrès. Ce comité recevra les mises en candidatures des personnes appelées à être élues officiers de l'Association. Il présentera un rapport à l'Assemblée générale. Toutefois, les mises en candidatures proposées, appuyées et acceptées lors de l'Assemblée générale valent aussi.

Section 3

Il y aura un Comité de vérification composé de deux membres élus au début des congrès. Ce comité examinera les livres du trésorier, signera les livres et le bilan du trésorier pour indiquer l'exactitude des comptes et fera un rapport à l'Assemblée générale. Les comités. Assouplir le processus de nomination des comités. Comité des mises en candidature : veiller à ce que ni les membres de l'exécutif, ni les membres mis en nomination n'en fassent partie.

Modification

Il y aura un Comité de vérification composé de deux membres **sollicités par l'exécutif** au début des congrès. Ce comité examinera les livres du trésorier, signera les livres et le bilan du trésorier pour indiquer l'exactitude des comptes et fera un rapport à l'Assemblée générale. Les comités. Assouplir le processus de nomination des comités. Comité des mises en candidature : veiller à ce que ni les membres de l'exécutif ni les membres mis en nomination n'en fassent partie.

Section 4

Il y aura un Comité du congrès composé de deux membres élus au début des congrès. Ce comité recueillera les propositions des membres sur les sujets suivants : le thème du prochain congrès, le lieu, la date et le déroulement. Les membres du comité peuvent faire leurs propres propositions. Ce comité présentera un rapport lors de l'Assemblée générale qui votera sur chacun des sujets.

Modification

Dans le cas de congrès indépendants, il est possible de composer un Comité du congrès pour recueillir les propositions des membres sur le thème du prochain congrès, le lieu, la date et le déroulement. Ce comité présentera un rapport lors de l'Assemblée générale qui votera sur chacun des sujets.

Dans le cas de congrès organisés conjointement avec une autre association, il est possible de former un comité mixte pour faire ce travail. Ce comité présentera un rapport lors de l'Assemblée générale qui votera sur chacun des sujets.

Les relations, section 1

L'Association est au service de la communauté chrétienne.

Modification

L'Association est au service **des études bibliques de langue française dans le contexte des sociétés québécoise et canadienne.**

Règlements

5.IV,1

Dix pour-cent des membres de l'Association constitue le quorum de l'Assemblée générale.

Modification

Le quorum est constitué des membres présents à l'Assemblée générale.

6 IV,2 c) « [...] le Président et le Secrétaire devront résider dans la même ville ».

Retirer ce règlement.

8 VI, 2 La mise en candidature doit se faire sur une feuille qui comporte les indications suivantes : le poste visé, la signature de trois membres qui appuient cette candidature et la signature du candidat qui manifeste ainsi qu'il accepte d'être mis en candidature.

Modification

La mise en candidature doit se faire sur une feuille qui comporte les indications suivantes : le poste visé, la signature de **deux** membres qui appuient cette candidature et la signature du candidat qui manifeste ainsi qu'il accepte d'être mis en candidature.